

42%
personnes
couvertes

61 000
allocataires

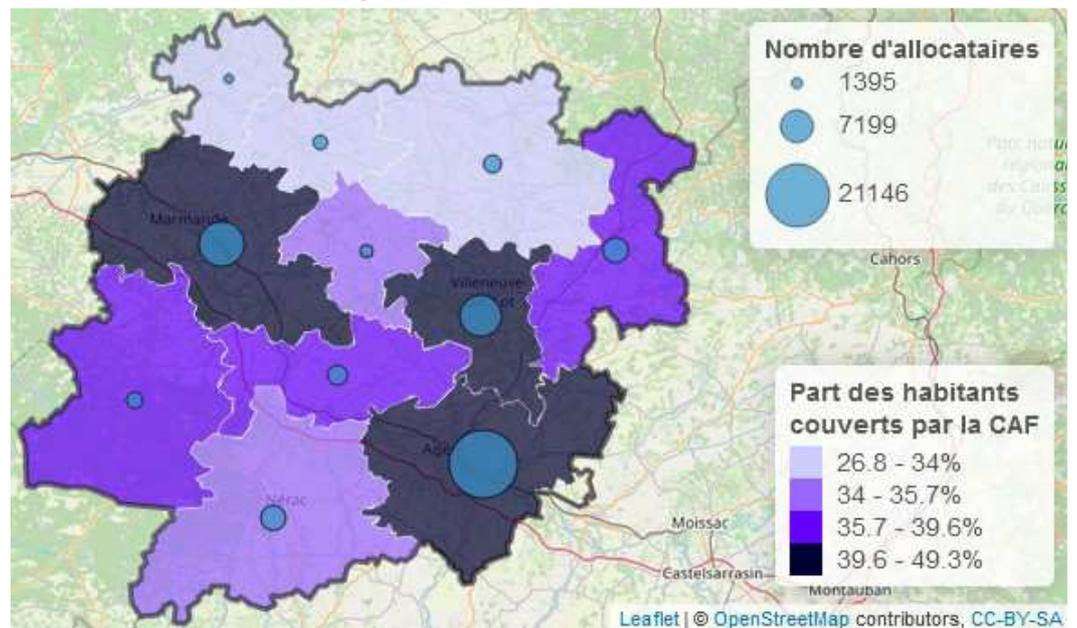
En Lot-et-Garonne, **140 100 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 42% de la population totale. Sur le territoire, ce taux varie de 27% à 49% selon les communautés de communes. Le département se caractérise par une forte proportion d'allocataires isolés (47% en Lot-et-Garonne, 46% en France métropolitaine).

Plus de **1 100 étudiants** bénéficient d'une aide, soit 2% de l'ensemble des allocataires (6% en France métropolitaine).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenus. 16% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15% au niveau national).

21 200 foyers allocataires, soit 39% d'entre eux, se situent sous le seuil de bas revenus. Leur niveau de vie est inférieur à 1135€ par mois pour une personne seule. **Dans ces foyers précaires vivent 20 100 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf
Données par EPCI



Sources : Caf 31/12/2021 et Insee RP 01/01/2018

© IGN © Geofla 2.0.2018

➤ **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



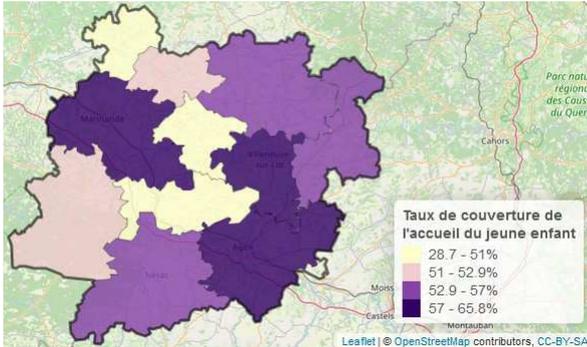
Zoom sur l'évolution du
nombre d'allocataires par
type de prestation

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant



Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2019
© IGN © Geofla 2.0.2017

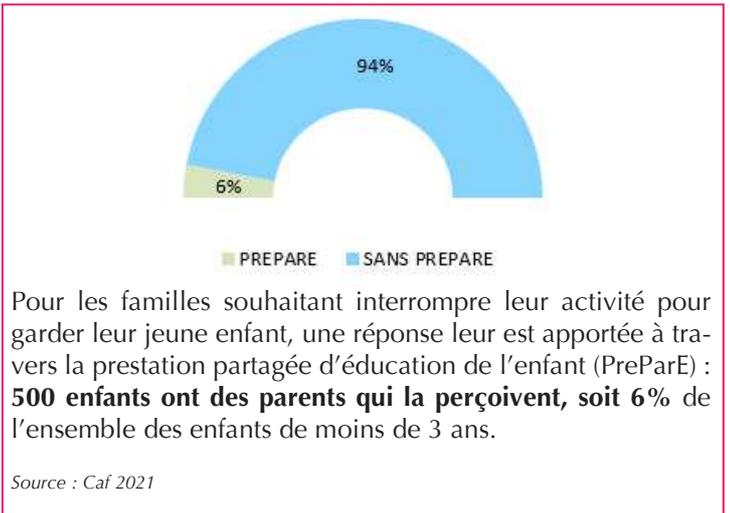
La Caf du Lot-et-Garonne soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2020, **plus de 5 200 places sont disponibles pour les familles en accueil collectif ou individuel.**

Le Lot-et-Garonne, avec 59 places offertes pour 100 enfants, dispose d'une capacité d'accueil équivalente à celle du niveau national.

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent près de 3 200 places, soit **61% de l'ensemble des places offertes (54% au niveau national).**

Enfants couverts par la prestation PreParE



Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **500 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 6% de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans.**

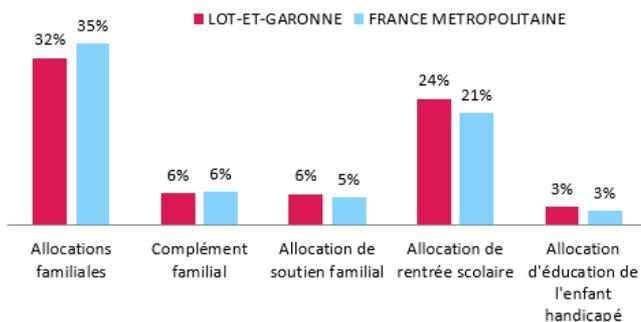
Source : Caf 2021

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2021

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

> **32% des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 6% obtiennent un complément familial,

> **24% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire** pour les enfants,

> **POUR ALLER PLUS LOIN...**

<http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

> **6% perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
> **3% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.**

Les structures financées en 2021



Source : Caf 2021

La Caf s'engage en matière de soutien à la parentalité.

Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs et de soutenir leurs initiatives.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

Laep : Lieux d'accueil enfants-parents

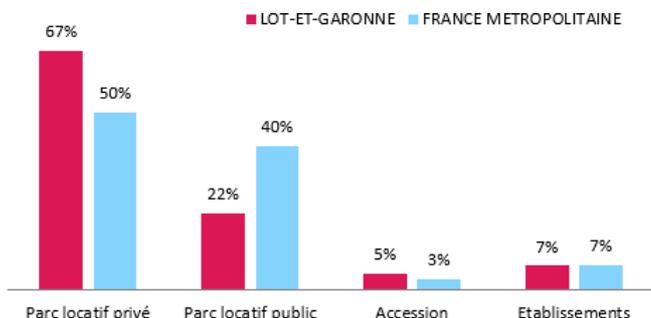
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



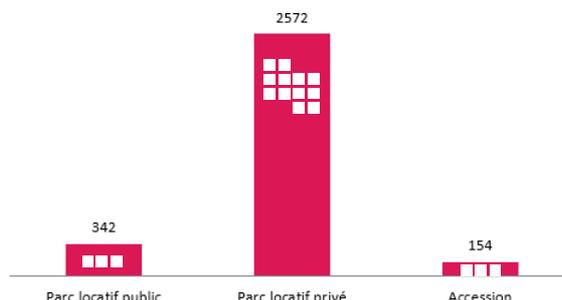
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2021

Au mois de décembre 2021, **25 800 foyers du Lot-et-Garonne** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **50 900 personnes, soit 15 % de la population totale** du département. Le département du Lot-et-Garonne se caractérise par une forte proportion d'aides au logement en locatif privé (67% contre 50% au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2021

Après perception des aides au logement, **3 100 foyers consacrent plus de 40% de leurs revenus au paiement du loyer et des charges**. La nature de logement se révèle un facteur essentiel. En Lot-et-Garonne, dont le parc locatif privé est majoritaire avec des loyers plus élevés, le nombre d'allocataires dépensant plus de 40% de leurs revenus pour se loger est multiplié par 8 par rapport au parc social.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



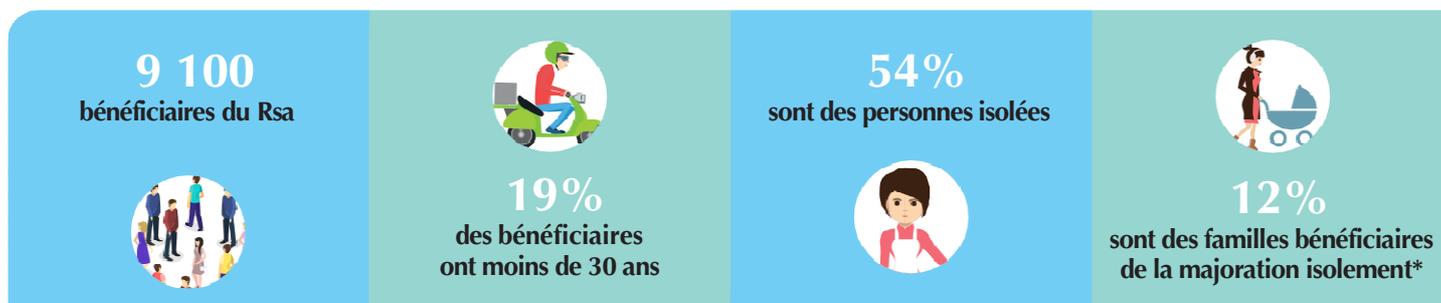
La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par le versement :

- > **de l'allocation aux adultes handicapés (Aah) à 6 200 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles. 63% d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein.
- > **du revenu de solidarité active (Rsa) à 9 100 foyers** du Lot-et-Garonne.

> **de la prime d'activité à 23 200 travailleurs modestes**. La prime d'activité vise à soutenir leur pouvoir d'achat et leur maintien dans l'emploi.

Egalement incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 400 foyers en 2021.

Profil des bénéficiaires du revenu de solidarité active



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

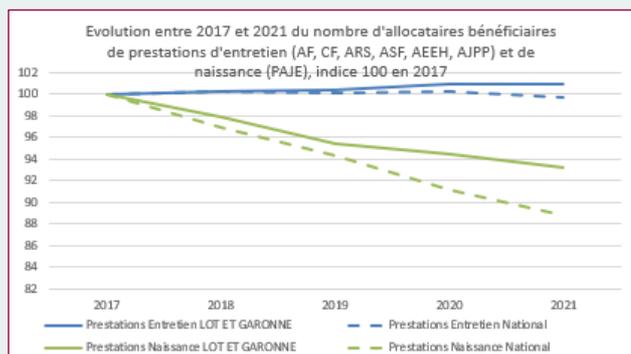


L'évolution du nombre d'allocataires par type de prestations

La Caf gère le bénéfice de 13 prestations légales sur le champ de la famille et de la solidarité. Le nombre de bénéficiaires des principales d'entre-elles a évolué au cours des cinq dernières années, ce zoom donne quelques facteurs d'explication de ces évolutions.

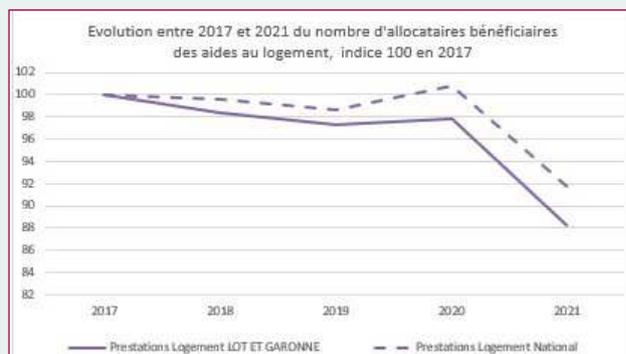
Toutes les données sont extraites des Bases Communales Allocataires de la Caf aux 31 décembre des années 2017 à 2021. Elles portent sur les allocataires ayant un droit versable au titre de ces mois de décembre.

NAISSANCE/PARENTALITÉ



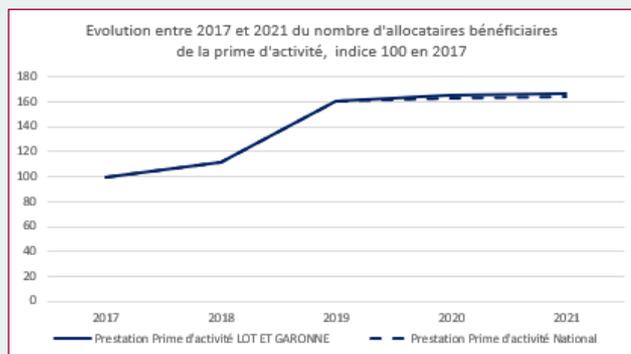
La baisse tendancielle des prestations «d'accueil du jeune enfant» (Paje) s'explique à la fois par une baisse de la natalité sur la période 2017-2020 et par une baisse du recours au congé parental depuis la mise en place de la PreParE en 2015, qui visait à équilibrer son recours entre les deux parents¹.

LOGEMENT



Au niveau national comme au niveau local, le nombre de bénéficiaires des aides au logement baisse en 2021 du fait de la réforme qui prend en compte des ressources plus récentes pour déterminer le droit et actualise trimestriellement la situation du foyer allocataire. La tendance haussière de ressources dans le temps explique en grande partie cette baisse. De plus, la réforme conduit à réviser plus fréquemment le statut de bénéficiaire en cas de hausse des revenus².

PRIME D'ACTIVITÉ



Le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité a fortement augmenté en 2019 du fait d'une hausse des montants versés et du plafond de revenu permettant d'en bénéficier³.

Cette évolution fait suite au mouvement des «gilets jaunes». La forte médiatisation de cette réforme a favorisé une hausse du taux de recours à la prime d'activité dès la fin d'année 2018.

SOLIDARITÉ



Les évolutions du nombre de bénéficiaires du Rsa sont marquées par la crise sanitaire de 2020. Le nombre de sorties du dispositif en cours d'année a été exceptionnellement faible, en lien avec une situation économique dégradée et avec la mise en place de mesures exceptionnelles de maintien dans le dispositif⁴. L'année 2021 montre un retour au niveau antérieur à la crise.

Le nombre de bénéficiaires de l'Aah augmente tendanciellement à un rythme moins rapide qu'au niveau national. Cette hausse est portée exclusivement par les bénéficiaires présentant un taux d'incapacité inférieur à 80%⁵.

¹ Observatoire national de la petite enfance, « L'accueil du jeune enfant en 2020 », édition 2021, pp 66-68.

² Cnaf, L'e-essentiel n°210, « Bilan économique et social de la réforme des aides au logement de 2021 », 2022.

³ Cnaf, « Prime d'activité conjoncture » n°15 à 24, janvier 2020 à juillet 2022.

⁴ Cnaf, « RSA Conjoncture » n°31 à 37, octobre 2020 à juillet 2022.

⁵ DREES, « Minima sociaux et prestations sociales », édition 2021, pp 201-207.